ILNAS-EN 61000-6-3:2001/A11:2004 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 61000-6-3:2001/A11:2004

Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3: Normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements résidentiels,

Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3: Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments

Elektromagnetische Verträglichkeit (EMV) - Teil 6-3: Fachgrundnormen - Fachgrundnorm Störaussendung - Wohnbereich, Geschäfts- und

07/2004

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 61000-6-3:2001/A11:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 61000-6-3:2001/A11:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

ILNAS-EN 61000-6-3:2001/A11:2004 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR
Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE **EN 61000-6-3/A11**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD Juillet 2004

ICS 33.100

Version française

Compatibilité électromagnétique (CEM)
Partie 6-3: Normes génériques –
Norme sur l'émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère

Elektromagnetische Verträglichkeit (EMV)
Teil 6-3: Fachgrundnormen -
Fachgrundnorm Störaussendung -
Wohnbereich, Geschäfts- und
Gewerbebereiche sowie Kleinbetriebe

Electromagnetic compatibility (EMC)
Part 6-3: Generic standards –
Emission standard for residential,
commercial and light-industrial
environments

Cet amendement A11 modifie la Norme Européenne EN 61000-6-3:2001; il a été adopté par le CENELEC le 2004-07-01. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à l'amendement.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

CENELEC
Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles

© 2004 CENELEC - Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres du CENELEC.

ILNAS-EN 61000-6-3:2001/A11:2004 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop